



Université  
de Liège

Affaires juridiques

Direction : *Véronique BOVEROUX*  
Juriste d'entreprise

Liège, le 1<sup>er</sup> octobre 2009

N/réf. : JUR/VB-cs/09.0659

### ATTESTATION

Je soussignée, Véronique BOVEROUX, Directrice du Service juridique de l'Université de Liège, certifie que les étudiants du 2<sup>ème</sup> master en ingénieur civil et masters en sciences informatiques régulièrement inscrits à l'Université de Liège, bénéficient d'une assurance individuelle contre les accidents corporels et d'une couverture en responsabilité civile dans le cadre des études, stages, visites en entreprises, en relation directe avec leurs cours, effectués durant l'année académique 2009-2010.

Véronique BOVEROUX